

Médaille de la Jeunesse et des Sports

La médaille de la Jeunesse et des Sports honore le dévouement et la passion des bénévoles qui tentent, à la mesure de leur savoir, de leur responsabilité et de leur enthousiasme de servir la cause du sport et de la jeunesse. **Elle reconnaît ainsi le mérite du bénévole.**

Cette distinction, **créée en 1929** avec trois grades : Or, Argent et Bronze, verra plusieurs fois modifiée sa définition d'attribution.

Aujourd'hui, il y a deux promotions annuelles : celle du 1^{er} Janvier et celle du 14 Juillet. Cette médaille comporte trois échelons : Bronze-Argent-Or, sans oublier la lettre de félicitations.

Toutes les associations ayant reçu l'agrément du Préfet et de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports (DDJS) peuvent présenter des dossiers de candidature (avant le 15 octobre pour la promotion du 1^{er} Janvier 2010 et avant le 1^{er} Mai pour celle du 14 Juillet 2010).

Ils peuvent être retirés soit à la DDJS soit auprès du Comité Départemental des Médaillés ou encore auprès du CDOS 77.



Comité Départemental des Médaillés
Maison Départementale des sports
12 bis, rue du Président Despatys - case postale 7630- 77007 Melun Cedex
Site internet du comité des médaillés : www.ffmjscd77.free.fr

La Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports
49-51 avenue Thiers- 77008 Melun cedex

Les dossiers reçus sont étudiés par une commission composée de :

- Mr de LAMARE Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports
- Mr BECK Président du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports
- Mme BATICLE Présidente déléguée du Comité Départemental des Médaillés de la Jeunesse et des Sports
- Mr AUJOUR Représentant du Comité Départemental des Associations de Jeunesse et d'Education Populaire
- Mr DAUNE Président du Comité Départemental Olympique et Sportif 77
- Mr TALVARD Personnalité du Sport du Haut Niveau
- Mme TISSOT Secrétaire de la commission des Médaillés de la Jeunesse et des Sports de la DDJS

Pour obtenir :

- o la médaille de **bronze**, il faut **8 années de bénévolat**,
- o la médaille d'**argent**, il faut être titulaire de la médaille de bronze depuis **4 ans**
- o la médaille d'**or**, il faut être titulaire de la médaille d'argent depuis **8 ans**.